



Mairie de Pont-Salomon
Place de l'église
43 330 Pont-Salomon

**COMMUNE DE PONT-SALOMON
43330 – Département de la Haute-Loire**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 JANVIER 2017

Le 12 janvier de l'an deux mille dix-sept, les membres composant le Conseil Municipal de Pont-Salomon se sont réunis au lieu et horaire habituels de leurs séances, en Mairie de Pont-Salomon, sous la présidence de Monsieur Laurent COLETTI, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 9 janvier 2017

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie.

Présents : COLETTI Laurent, LARDON Antoine, PITIOT Bernadette, CELLE Laura, CORNILLON Bertrand, TEIL Christian, DURIEUX Daniel, RABEYRIN David, DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien, VEROT Hélène, NOWACZYK Claire, GROS Muriel.

Membres absents : GARDETTE Davy, PAGANOTTO Aurélie.

Membres représentés :

Valérie CHAMBON a donné procuration à Bernadette PITIOT,
Laetitia VOCANSON a donné procuration à Laura CELLE
GRENOUILLER Aurélie a donné procuration à NOWACZYK Claire
MONTELMARD Gérard a donné procuration à DURIEUX Daniel
GACHET Chantal a donné procuration à RABEYRIN David

Ouverture de la séance : 19 h 30

Désignation du secrétaire de séance

→ Laura CELLE est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal. Il fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu de la séance du 19 décembre 2016

Pour la séance publique du 19 décembre 2016 les délibérations sont au nombre de 13 sous les numéros 2016_64 à 2016_76

➔ **Mis aux voix le procès-verbal du 19 décembre 2016 est adopté à l'unanimité**

ETAT DES DECISIONS PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL **Il n'y pas d'état de décision**

FINANCES LOCALES

1 - Remboursement frais de consultation médical à Mr Manus :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le remboursement des frais de la consultation médical de Monsieur Manus

2 - Transport scolaire :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve les nouveaux tarifs du transport scolaire appliqués par l'entreprise GOUNON.

3 - Demande de réparation de Madame SOMET pour le caveau municipal :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le remboursement des frais de retour de corps de Monsieur SOMET.

FONCTION PUBLIQUE

1 - RIFSEEP, régime indemnitaire :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (3 contres : DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien, RABEYRIN David, GACHET Chantal (par procuration). 3 Abstention : TEIL Christian, VEROT Hélène, PITIOT Bernadette)

- Approuve le RIFSEEP pour l'année 2017

URBANISME

1- Travaux de voirie la DUO deuxième tranche : demande de subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (6 contres : DURIEUX Daniel RABEYRIN David, TEIL Christian, VEROT Hélène, PITIOT Bernadette MONTELMARD Gérard (par procuration). 2 Abstention : DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien, GACHET Chantal (par procuration))

- Approuve la demande de subvention à hauteur de 50% dans le cadre de la DETR 2017 pour la rénovation de la voirie du lotissement de la Duo.

2 - Pont de Chabannes demandes de subventions :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la demande de subvention à hauteur de 50% dans le cadre de la DETR 2017 pour la rénovation du Pont de Chabannes.

3 - Vente parcelle Monsieur DA COSTA :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, (2contre : RABEYRIN David, GACHET Chantal (par procuration) 7 abstentions : DURIEUX Daniel, MONTELMARD Gérard (par procuration), DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien, VEROT Hélène, TEIL Christian, CORNILLON Bertrand, PITIOT Bernadette)

- Reporte ultérieurement cette question de l'ordre du jour.

La séance est levée à 20h25